



# L'Orbrie

BULLETIN  
MUNICIPAL



Photo Francette Lamy

MAI 2019 n°42

Commune du Pays de Fontenay-Vendée

# BON À SAVOIR !

## MAIRIE DE L'ORBRIE

Site : [lorbrie.fr](http://lorbrie.fr)

21, rue du Docteur Audé - 85200 L'Orbrie .....02 51 69 06 72  
Fax. 02 51 69 70 63 ..... Mail : [mairie.lorbrie@wanadoo.fr](mailto:mairie.lorbrie@wanadoo.fr)

**Ouvert** : Lundi et vendredi : 14h - 18h / Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

**Permanences** Maire.....Mardi / Mercredi : 10h - 12h ou sur RDV  
Maire et adjoints.....Mercredi : à partir de 17h sur RDV

## BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

02 51 51 07 39

Mardi et vendredi : 16h30 - 18h30 ..... Mercredi : 15h30 - 18h30

Nouveau mail : .....[bibliotheque.lorbrie@orange.fr](mailto:bibliotheque.lorbrie@orange.fr)

## ORDINATEUR EN ACCÈS LIBRE

La bibliothèque Clod'Aria met à votre disposition un poste informatique sur lequel il vous est possible de consulter Internet pour vos recherches ou vos démarches en ligne : CAF, Améli, Pôle emploi, ANTS...



## LOCATION SALLE POLYVALENTE

s'adresser à la mairie

Remise des clés : Eliane BOBINEAU.....02 51 51 18 39 - 06 43 16 75 35



## CABINET MÉDICAL, 10 Route de Puy Chabot

02 51 51 44 68

## CABINET INFIRMIER, 4 venelle du Prieuré

02 51 51 05 08

## NUMÉROS UTILES

**ASSISTANTE SOCIALE** : .....Sylvie PAUMIER : 02 51 53 67 00  
Maison Dep. de la Solidarité et de la Famille....33 rue Rabelais à FONTENAY-LE-C<sup>TE</sup>

**ALLO SERVICE PUBLIC** [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) .....39 39

**CONCILIATEUR** .....M. RAULINE : 02 51 53 41 41

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE

Allée de l'Innovation à FONTENAY-LE-COMTE ..... 02 28 13 07 07  
[www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr)

## CORRESPONDANT PRESSE OUEST-FRANCE

Jean-Valère RABEAUX .....06 14 73 08 29 - [jean-valere.rabeaux@orange.fr](mailto:jean-valere.rabeaux@orange.fr)  
ou pour annoncer vos animations : ..... [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

**EAU (SAUR)** ..... 02 51 37 01 09 - **Urgences** : 02 51 37 03 08

**ENEDIS (EDF)** **Dépannage** .....09 726 750 85  
**Raccordement et modifications** .....09 69 32 18 82

**GENDARMERIE** : 58 av F. Mitterrand - 85200 FONTENAY ..... 02 28 13 03 30

**URGENCES** ..... **17**

## TRÉSOR PUBLIC - IMPÔTS - CADASTRE

Pl. Marcel Henri à FONTENAY-LE-CTE .....02 28 13 04 80 - 02 51 50 11 11

**MISSION LOCALE DU SUD VENDEE** .....*Lire p.12*

47 rue Tiraqueau - 85200 FONTENAY LE COMTE ..... 02 51 51 17 57

## MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PRÉFECTURE) ET DDTM

16 quai V. Hugo 85200 FONTENAY-LE-COMTE..... 02 51 50 14 20

**PÔLE EMPLOI** .....3 rue de l'Ouillette à FONTENAY-LE-COMTE  
Tél. CANDIDAT : 39 49..... Tél. EMPLOYEUR : 39 95

## NOUVEAUX ARRIVANTS !



Faites-vous connaître en mairie muni de votre Livret de Famille, pour compléter la fiche population et vous inscrire sur les listes électorales, ce qui n'est pas automatique !

► **Un livret d'accueil vous sera remis.**

## COLLECTE DES DÉCHETS

**POUBELLES JAUNES OU NOIRES** : 1 mercredi / 2 à 13h

**CONTAINERS À VERRE ET À PAPIER** : place de l'Europe, au terrain de foot et rue de l'Industrie.

**PILES USAGÉES** : borne de collecte à disposition dans le hall de la mairie.

## DÉPÔTS SAUVAGES

**SONT CONSIDÉRÉS COMME DÉPÔTS SAUVAGES :**

- Tous les encombrants et sacs déposés dans la NATURE
- Dépôts AU PIED DES CONTAINERS d'apport volontaire (papiers et verre)
- Le bac sorti sur l'ESPACE PUBLIC en dehors des créneaux autorisés par le règlement de la collecte.

**CES PRATIQUES SONT PASSIBLES D'AMENDE :**

- Non-respect des conditions de collecte des déchets :
  - 35 € immédiatement ou payés dans les 45 jours / 75 € au-delà
  - Jusqu'à 150 € si défaut de paiement ou contestation
- Abandon de déchets dans un lieu quelconque :
  - 68 € immédiatement ou payés dans les 45 jours / 180 € au-delà
  - Jusqu'à 450 € si défaut de paiement ou contestation
- Abandon de déchets après transport :
  - Jusqu'à 1 500 € / 3 000 € si récidive

## DÉCHETTERIE DE FONTENAY-LE-COMTE

8 rue des Champs Marot

**Ouvert** du lundi au samedi : 9h15 - 12h15 / 14h15 - 17h30 / **Fermé le jeudi**

**SYCODEM : 02 51 50 75 35 - [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)**

Pôle environnemental du Seillot, Allée verte à FONTENAY LE COMTE



**Objets trouvés**

Contactez la mairie au 02 51 69 06 72 ou par mail : [mairie.lorbrie@wanadoo.fr](mailto:mairie.lorbrie@wanadoo.fr)

L'objet déposé est conservé 1 année + 1 jour, sauf exception quant à la nature de l'objet.



► Pendant toute ABSENCE PROLONGÉE de votre domicile, vous pouvez demander à la POLICE ou à la GENDARMERIE de surveiller votre domicile. Des patrouilles seront organisées par les forces de l'ordre. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions ou cambriolages).

► Pour bénéficier de cette surveillance : complétez le formulaire en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) et imprimez-le. Vous pouvez également retirer ce formulaire en mairie. Une fois complété, rendez-vous muni de celui-ci, à votre brigade de Gendarmerie ou au Commissariat.



## SOMMAIRE

- 2 Numéros utiles et infos pratiques
- 3 Edito du maire
- 4-5 Principales délibérations
- 6-9 Tarifs communaux et les budgets
- 10-11 Les réalisations 2018
- 12 Les projets 2019
- 13 Nouveau !  
*Une nouvelle carte d'électeur*  
*Un nouveau restaurant*
- 14-15 Les infos Jeunesse  
*L'école du Parc*
- 16-18 Les Echos de L'Orbrie
- 18-19 L'agenda !
- 20-21 Infos sociales
- 22 Le Pays de Fontenay-Vendée
- 23 Règles du bien vivre ensemble
- 24 À savoir !
- 25 Mémoire des Orbriens
- 26-27 Notre histoire  
*Commémoration du 11 novembre*

## Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Au cours de ces derniers mois plusieurs chantiers ont été achevés dans le bourg. En concertation avec tous les élus, nous avons bâti, restauré, créé : le local périscolaire, les sanitaires de la salle polyvalente, le parvis de l'église... Tout récemment le monument commémoratif a été mis en valeur par l'aménagement d'un espace arboré. Je vous invite à découvrir **le square du souvenir** et à vous y rendre lors des fêtes commémoratives.

Une action vise à **sécuriser les accès aux espaces publics**. A proximité de l'école, le chemin de la Noue sera aménagé. Une aire de mobilité facilitera les déplacements des cars, véhicules, cycles et piétons. L'allée piétonne sera prolongée afin de cheminer depuis le centre bourg jusqu'aux équipements sportifs (voir plan à l'intérieur).

Dans la continuité des travaux de **voirie** rue des Fontenelles, le revêtement de la chaussée de la rue de la Pointe sera repris en totalité, et ce dès l'automne, tout en privilégiant un accès réservé aux piétons jusqu'au parking de la Pointe.

Route de Pissotte, des travaux d'effacement de câbles téléphoniques et de l'éclairage public sont prévus. D'ici l'été, sept nouveaux candélabres seront posés.

Du côté **Habitat**, le lotissement rue de la Chaume est complet. Sept acquéreurs ont déposé un projet de construction de maisons d'habitation. Toujours dans l'objectif de proposer des terrains pour accueillir des nouveaux foyers, 5 lots seront créés au cours de l'année, il s'agit du lotissement du « Champ des vignes », dans le secteur la Bobinière (voir l'esquisse page 9).

Notre village est apprécié pour sa qualité de vie et sa convivialité. Je suis très attentive à la survie et à la création de nouveaux services qui dynamisent notre commune. Un **commerce** a ré-ouvert dans le local du restaurant. Christian FERRU, traiteur, propose des pizzas et compose des menus à la demande. Sans plus tarder, venez découvrir, rencontrer et savourer les mets qu'il prépare.

A toutes ces actions, s'ajoutent **la vie associative et les animations**. Je vous invite à vous rassembler lors des manifestations locales. Le vendredi 14 juin, j'aurai le plaisir de vous retrouver au cœur de notre village : chants, danses, musiques sont au programme pour passer un agréable moment dans la joie et la bonne humeur. Un feu d'artifice clôturera cette soirée. A NE PAS MANQUER !

C'est avec la mobilisation de toute l'équipe municipale, élus et agents, que toutes ces actions de proximité aboutissent et rendent notre village attrayant.

Merci à toutes celles et ceux qui se dévouent pour notre collectivité.

Noëlla LUCAS, Maire



## LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE



BESOIN DE L'AVIS URGENT D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

EN SEMAINE APRÈS 20H

LE WEEK-END : le samedi à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ



Les séances du conseil municipal sont présidées par le maire Noëlla Lucas.  
Les comptes rendus de CM sont également visibles sur le site internet de la commune : [lorbrie.fr](http://lorbrie.fr)

## SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018...

### ➔ TAXE D'AMÉNAGEMENT

- Sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement est confirmée au taux de 3%.
- Le Conseil municipal décide partiellement d'exonérer les surfaces des abris de jardin (soumis à une déclaration préalable), pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable à raison de 50% de leur surface.
- La présente décision prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### ➔ SQUARE DU SOUVENIR

- Le projet de réaménagement du square du Souvenir est approuvé dans la continuité des travaux de mise en accessibilité, d'embellissement et de liaisons, réalisés dans le centre-bourg et aux abords de l'église.
- Ces travaux s'inscrivent dans l'action « Aménagement du centre-bourg » du CCU (Contrat Communal d'Urbanisme).
- La SARL REGNER PAYSAGE de St Maurice-des-Noues est choisie : Pergola, mobilier urbain, plantation, allées ..... 26 333,43 € HT

### ➔ TARIFS COMMUNAUX INCHANGÉS

- ▶ Cotisation bibliothèque municipale CLOD'ARIA maintenue : Adhésion ..... 10 €/an/famille  
La 1<sup>re</sup> année est gratuite pour les nouveaux habitants.
- ▶ Participation Assainissement Collectif (PAC) maintenue :
  - Construction existante ..... 800 €/logement (non soumis à TVA)
  - Construction neuve ..... 1500 €/logement (non soumis à TVA)

### ➔ PARC DE LA GROTTÉ

En réponse à la proposition du Conseil départemental de céder gratuitement le parc de la Grotte, la Commune considère la charge d'entretien que représente ce site trop important pour le budget communal ; en conséquence elle refuse la rétrocession, en demandant le maintien des modalités de gestion et d'entretien actuelles datant de près de 30 ans. *Une rencontre avec le Conseil départemental est en cours afin de trouver une solution satisfaisante.*

### ➔ BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

- Les portes et fenêtres côté cour, ainsi que l'issue de secours, de la bibliothèque municipale seront remplacées par des menuiseries plus performantes.
- La proposition de Sylvain FORT Menuiserie est acceptée pour un montant de ..... 7 266,18 € HT
- Ces travaux s'intègrent dans l'action « Rénovation thermique de la bibliothèque » du Contrat Vendée Territoires.

### ➔ AIRE DE MOBILITÉ

L'avant-projet réalisé par le maître d'œuvre, l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, est présenté :

- Sécuriser le ramassage scolaire et les déplacements des élèves
- Organiser la circulation et le stationnement aux abords de l'école et de la zone de loisirs.

### ➔ ASSAINISSEMENT ROUTE DE PISSOTTE

La décision de l'Agence de l'eau sur la demande d'aide financière est parvenue.

Une subvention de 25 200 € est accordée correspondant à un taux de 40 % appliqué à un coût plafond de 63 000 € HT

## SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2019...

### ➔ AIRE DE MOBILITÉ

- Le Conseil municipal approuve le projet d'aménagement d'une aire de mobilité dans le terrain derrière l'école. Le plan est consultable à la mairie.
- Une aide complémentaire régionale au titre du Fonds « école » au taux de 20% est sollicitée.
- La livraison des travaux est souhaitée à la rentrée scolaire de septembre 2019.

### ➔ ASSAINISSEMENT ROUTE DE PISSOTTE

Le Conseil approuve l'acquisition d'une parcelle de 99 m<sup>2</sup> appartenant à la SCI La Folie, afin d'y implanter le poste de refoulement du nouveau réseau d'eaux usées route de Pissotte.

Le prix d'achat est fixé à 3 €/m<sup>2</sup>, les frais d'acte sont pris en charge par la Commune.

### ➔ PASSEPORT-ACCESSION

L'action est reconduite. L'aide financière est accordée à l'accession à la propriété dans le neuf pour un montant de 1500 € par dossier, la moitié de cette prime étant remboursée par la Communauté de communes. Le nombre est fixé à 5 pour l'année civile.

### ➔ ZAE « LES GRANDS CHAMPS »

Suite au projet de la Communauté de communes de procéder à un classement des zones économiques d'intérêt communautaire, conduisant à rétrocéder aux communes celles ne répondant pas à certains critères, le Conseil s'interroge sur le devenir de la ZAE Les Grands Champs et demande que toute décision finale de retrait soit prise après accord.

### ➔ STATUE SAINT-VINCENT

La modification des travaux de mise en lumière de la statue Saint-Vincent consistant à créer 25 m de tranchée avec fourreau supplémentaire est approuvée, la plus-value se chiffre à 458 €.

### ➔ PERMIS D'AMÉNAGER

La Commune bénéficie de 2 permis d'aménager dans le secteur de la Bobinière.

La viabilisation de 5 lots d'habitation pourrait être engagée en 2019 afin de renouveler l'offre en terrains à bâtir à prix modéré.

Madame le Maire est autorisée à consulter pour choisir un maître d'œuvre.

## SÉANCE DU 12 MARS 2019...

### ► COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 APPROUVÉS

#### ► BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement / Excédent .....	+ 587 500,97 €
Investissement / Restes à réaliser .....	- 275 683,18 €
Résultat excédentaire reporté .....	+ 311 817,79 €

#### ► SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Résultat excédentaire reporté.....	+ 39 445,52 €
------------------------------------	---------------

#### ► COMMERCES

Résultat excédentaire reporté .....	+ 26 864,94 €
-------------------------------------	---------------

#### ► LOTISSEMENT DU NOYERS

Résultat excédentaire reporté .....	+ 14 993,00 €
-------------------------------------	---------------

pour les travaux de finition de l'éclairage public et en voirie.

## SÉANCE DU 2 AVRIL 2019...

### ► BUDGETS 2019 APPROUVÉS

#### ► BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement.....	824 549,79 €
Investissement .....	945 234,22 €

#### ► SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exploitation .....	105 595,52 €
Investissement .....	221 766,69 €

#### ► COMMERCES

Fonctionnement.....	32 684,94 €
Investissement .....	23 483,65 €

#### ► LOTISSEMENT DES NOYERS

Fonctionnement.....	131 950,00 €
Investissement .....	120 967,00 €

### ► MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

- Taxe d'habitation .....19,60 %
- Taxe foncière bâti .....19,50 %
- Taxe foncière non bâti.....51,75%

Les taux d'imposition sont inchangés depuis 2008.

### ► AIRE DE MOBILITÉ

Le marché relatif à la création d'une aire de mobilité et d'accessibilité aux abords de l'école, de la salle socioculturelle et de la zone de loisirs + l'aménagement de la rue de la Pointe est attribué à l'ent. COLAS de Fontenay-le-Cte... 146 366 € HT

Une demande d'aide financière sera déposée auprès du Département, dans le cadre du Contrat Vendée Territoires, pour contribuer au financement de ces travaux.

### ► LOTISSEMENT « LE CHAMP DES VIGNES »

La mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un lotissement communal de 5 lots à bâtir « Le Champ des Vignes » est confiée au cabinet de géomètre Damien VÉRONNEAU de Fontenay-le-Comte au taux de rémunération de 5,50 % du montant HT des travaux de viabilité en lotissement.

Un budget annexe Lotissement « le Champ des Vignes » est créé afin de retracer les écritures comptables associées à l'aménagement des espaces communs et vente des lots à bâtir. Le Conseil adopte le budget 2019 à hauteur de 100 000 € HT, abondé par une avance du budget principal.

### ► GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

L'indemnité annuelle de gardiennage de l'église Saint-Vincent est portée à 300 € ; cette décision s'applique pour 3 ans.

### ► ÉLECTIONS EUROPÉENNES

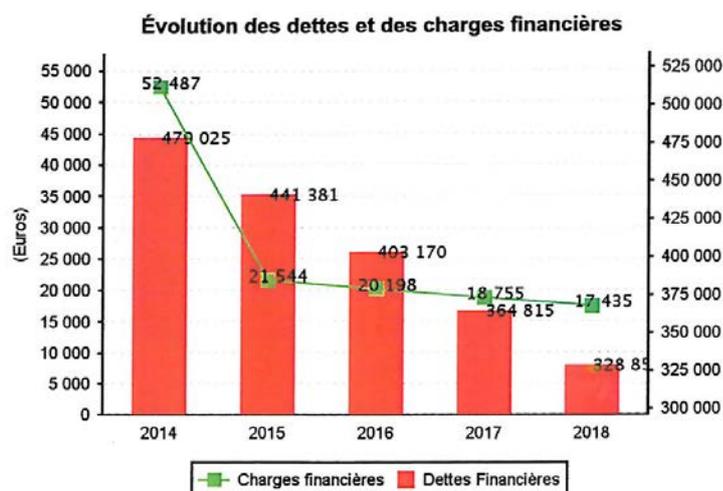
Elles se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Le bureau de vote sera ouvert à 8h et clos à 18h.

### ► DÉNOMINATION DE LA LIAISON DOUCE ENTRE LA SALLE SOCIOCULTURELLE ET LE CENTRE-BOURG

Plusieurs dénominations sont proposées : allée champêtre, allée buissonnière, allée bocagère, allée de traverse.

La dénomination « Allée buissonnière » est retenue. La signalétique sera mise en place.

## ENDETTEMENT DE LA COMMUNE DE L'ORBRIE :



L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

1. des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
2. des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

## TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ÉTÉ à partir du 1 <sup>er</sup> mai	HIVER à partir du 1 <sup>er</sup> novembre	ÉTÉ à partir du 1 <sup>er</sup> mai	HIVER à partir du 1 <sup>er</sup> novembre
<b>ASSOCIATIONS</b>				
Assemblée générale	GRATUIT		60	80
Concours de cartes / Loto	80	120	250	300
Vin d'honneur	60	100	150	190
Manifestation sportive ou culturelle	110	150	250	300
Dîner ou buffet dansant	110	150	250	300
▶ Les associations communales bénéficient d'une manifestation gratuite / an				
<b>PARTICULIERS</b>				
Vin d'honneur	80	130	150	200
Repas de famille ou buffet	130	200	290	360
Mariage et lendemain ou location 2 jours	260	350	440	550
Mariage (la journée)	220	300	340	450

TARIFS DE LOCATION		ÉTÉ à partir du 1 <sup>er</sup> mai	HIVER à partir du 1 <sup>er</sup> novembre
<b>SALLE ANNEXE</b>	HABITANTS	60	80
	HORS COMMUNE	70	100
	OBSÈQUES (familles et proches)	30	30
<b>CLUB HOUSE</b>	ADHÉRENTS ENTENTE SUD-VENDÉE ET HABITANTS	60	80

### FORAITS LOCATION MOBILIER réservée aux Orbriens

- Chaises / Bancs ..... 20 €
- Tables / Bancs / Chaises ..... *sans livraison* : 30 €
- Tables / Bancs / Chaises ..... *avec livraison* : 50 €

### Taux des taxes et produit annuel

Taxe d'habitation	Taux d'imposition communaux	Bases d'imposition 2018	Produit annuel
Taxe d'habitation	19.60 %	771 900 €	<b>151 292 €</b>
Taxe foncière Bâti	19.50 %	474 400 €	<b>92 508 €</b>
Taxe foncière Non Bâti	51.75 %	22 700 €	<b>11 747 €</b>
Les taux d'imposition sont inchangés depuis 2008			<b>255 547 €</b>

### Concessions funéraires

#### CONCESSIONS CIMETIÈRE

50 ans	100 €/m <sup>2</sup>	200 € l'emplacement
30 ans	75 €/m <sup>2</sup>	150 € l'emplacement

#### CASE COLOMBARIUM

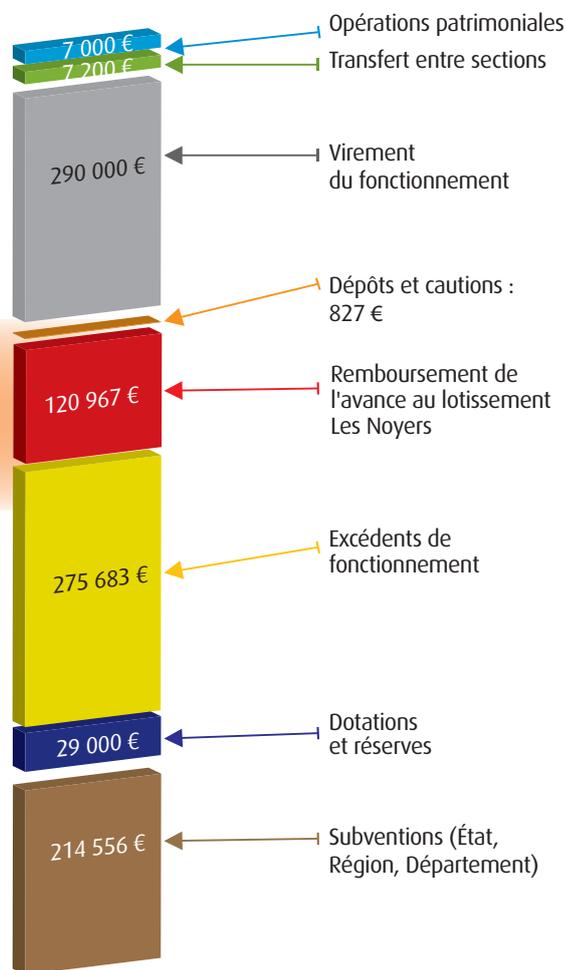
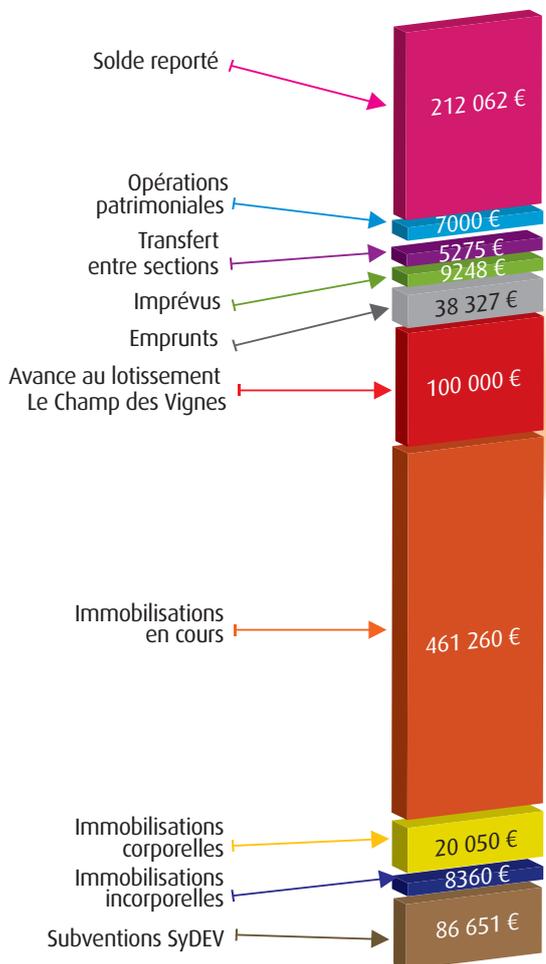
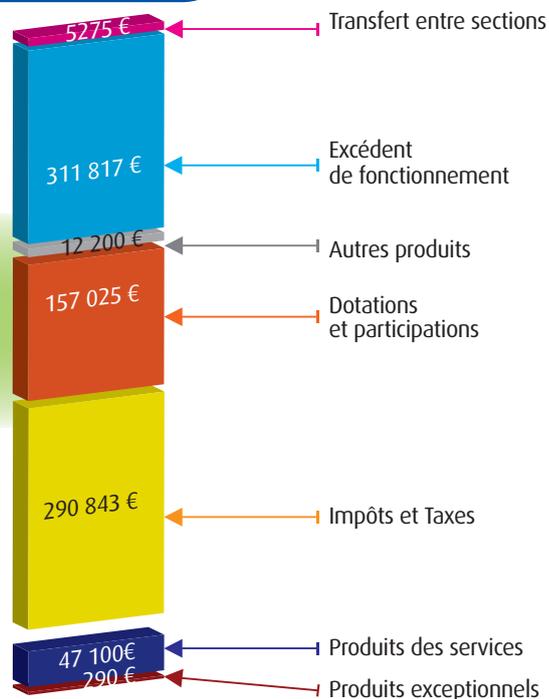
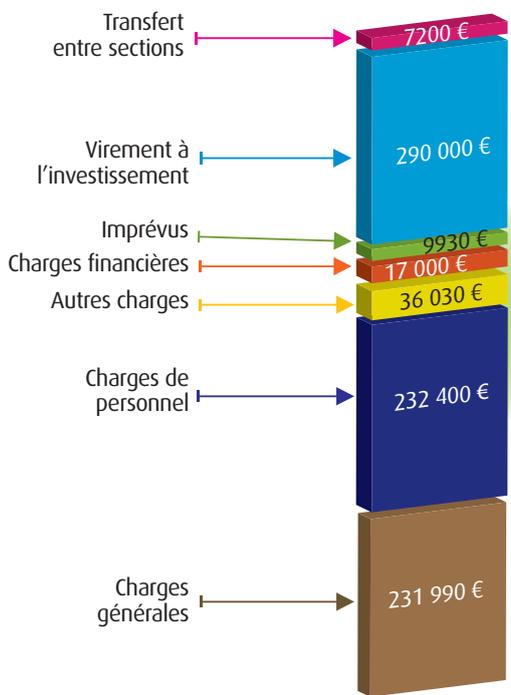
50 ans	550 €
30 ans	350 €

**DÉPENSES**

**RECETTES**

**FONCTIONNEMENT  
TOTAL  
824 549 €**

**INVESTISSEMENT  
TOTAL  
945 234 €**



**BUDGET ASSAINISSEMENT**

**EXPLOITATION**

**DÉPENSES**

Charges à caractère général.....	28 400 €
Mise à disposition de personnel.....	2 000 €
Dépenses exceptionnelles.....	11 200 €
Dépenses imprévues.....	495 €
Virement à la section d'investissement.....	40 500 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	23 000 €

**TOTAL 105 595 €**

**RECETTES**

Ventes de produits, prestations.....	49 150 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	17 000 €
EXCÉDENT D'EXPLOITATION 2018 REPORTÉ.....	39 445 €

**TOTAL 105 595 €**

**AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT..... 40 500 €**

**INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Immobilisations corporelles.....	1 800 €
Immobilisations en cours.....	96 642 €
Dépenses imprévues.....	2 500 €
Opérations d'ordre.....	41 000 €
SOLDE D'EXÉCUTION 2018 REPORTÉ.....	79 824 €

**TOTAL 221 766 €**

**RECETTES**

Affectation en réserves.....	110 266 €
Reversement de TVA.....	24 000 €
Virement de la section de fonctionnement.....	40 500 €
Opérations d'ordre.....	47 000 €

**TOTAL 221 766 €**

**BUDGET DES COMMERCES**

**FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Charges d'entretien des bâtiments.....	8 400 €
Taxes foncières.....	1 300 €
Régularisation des centimes de TVA.....	5 €
Dépenses imprévues.....	380 €
Virement à la section d'investissement.....	22 600 €

**TOTAL 32 685 €**

**RECETTES**

Excédent reporté 2017.....	26 865 €
Loyers.....	5 820 €

**TOTAL 32 685 €**

**INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Besoin de financement reporté.....	883 €
Achat d'équipements.....	4 000 €
Travaux de bâtiments.....	18 000 €
Dépenses imprévues.....	600 €

**TOTAL 23 483 €**

**RECETTES**

Virement de la section de fonctionnement.....	22 600 €
Affectation en réserves.....	883 €

**TOTAL 23 483 €**

**LOTISSEMENT LES NOYERS**

**FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Travaux d'aménagement.....	25 970 €
Centimes de TVA.....	6 €
Stock de terrains aménagés .....	105 974 €

**TOTAL 131 950 €**

**RECETTES**

Ventes de terrains aménagés.....	131 950 €
----------------------------------	-----------

**TOTAL 131 950 €**

**INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Remboursement de l'avance .....	120 967 €
au budget principal	

**TOTAL 120 967 €**

**RECETTES**

Opérations d'ordre.....	14 993 €
Stock de terrains aménagés .....	105 974 €

**TOTAL 120 967 €**

**LOTISSEMENT LE CHAMP DES VIGNES**

**FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Etudes.....	9 990 €
Travaux d'aménagement.....	90 000 €
Centimes de TVA.....	10 €

**TOTAL 100 000 €**

**RECETTES**

Variation en cours production.....	100 000 €
------------------------------------	-----------

**TOTAL 100 000 €**

**INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Travaux en cours .....	100 000 €
------------------------	-----------

**TOTAL 100 000 €**

**RECETTES**

Avance du budget principal.....	100 000 €
---------------------------------	-----------

**TOTAL 100 000 €**



**MUR D'ENCEINTE MAIRIE**



► **LA RÉFECTION DES ENDUITS DU MUR D'ENCEINTE** a été réalisée par l'entreprise de maçonnerie GIBAUD

→ Coût..... 6 300 € HT

**RUE DES FONTENELLES**



► **RÉFECTION TOTALE DE LA CHAUSSÉE**

L'entreprise COLAS est intervenue pour une création de canalisations d'eaux pluviales, d'un enrobé pour la chaussée, de la matérialisation des accotements et de la signalisation routière.

**RUE DE BÔNE**

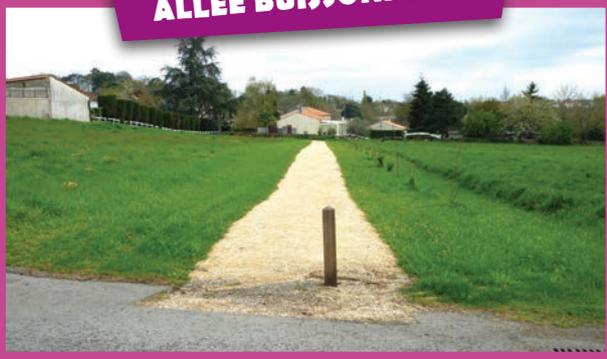


► **PLATEAU SURÉLEVÉ**

Afin de limiter la vitesse et de sécuriser la sortie des habitations, un ralentisseur a été installé, rue de Bône par l'entreprise COLAS.

→ Coût rue des Fontennes  
+ Plateau surélevé : .....90 780 € HT

### ALLÉE BUISSONNIÈRE

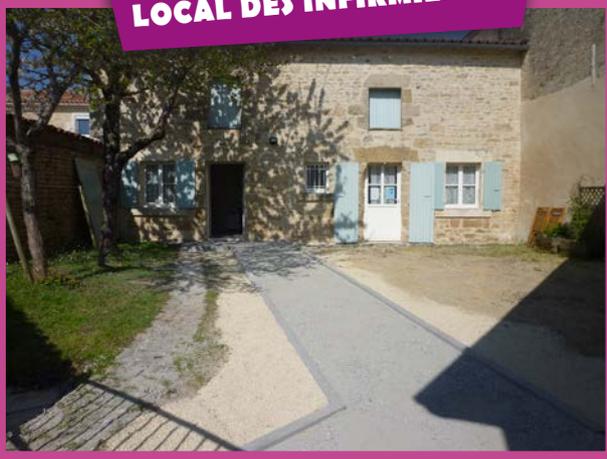


#### ► SENTIER PÉDESTRE

Dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics, des aménagements de sentiers de randonnées ont été réalisés.

Une liaison douce est en cours de réalisation, chemin de la Noue, afin d'assurer une continuité piétonne entre les équipements publics et le centre-bourg.

### LOCAL DES INFIRMIÈRES



#### ► ACCESSIBILITÉ CABINET D'INFIRMIÈRES

Mise en accessibilité du local des infirmières, au 4 venelle du Prieuré, pour les personnes à mobilité réduite.

Création d'une rampe et pose de panneaux d'information

### PLANTATIONS



#### ► DES PARTERRES FLEURIS

Par une journée ensoleillée, une quinzaine d'Orbriens se sont relayés pour planter des vivaces dans les différents parterres de la commune apportant des touches de couleurs et de la diversité.

Merci à tous ceux qui ont participé et apporté iris, vivaces, arôme, astromères...



**BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA**



**► MENUISERIE ET HUISSERIE**

Remplacement des portes et fenêtres côté cour, ainsi que l'issue de secours, par des menuiseries plus performantes.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise FORT MENUISERIE.

→ Coût..... 7 266.18 € HT

**RÉFECTION  
DES VOIRIES**

**► RUE DU BEAUVOIR, VENELLE DE LA PAVÉE ET RUE DE LA POINTE**

Les réfections des revêtements de ces rues sont programmés dans l'année.

**ÉCLAIRAGE  
PUBLIC**

**► ROUTE DE PISSOTTE**

L'effacement des réseaux d'éclairage public, route de Pissotte, est prévu avant l'été.

**AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE MOBILITÉ**



AGENCE DE SERVICES  
AUX COLLECTIVITÉS  
LOCALES DE VENDÉE

**COMMUNE DE L'ORBRIE**

Aménagement d'une aire de mobilité et d'accessibilité aux abords de l'école, de la salle socioculturelle et de la zone de loisirs

## UNE NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR vous sera transmise avant le 25 mai 2019

### UN RÉPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE (REU)

La gestion des listes électorales est modifiée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 : un Répertoire Electoral Unique (REU), géré par l'Insee, a été créé afin de centraliser l'ensemble des listes électorales, qui seront mises à jour en continu.

### Conditions d'inscription sur les listes électorales assouplies :

- ➔ Pour voter à un scrutin, l'électeur doit désormais déposer sa demande d'inscription **au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi avant ce scrutin**, au lieu du 31 décembre précédemment.
- ➔ L'Insee procèdera d'office à l'inscription des jeunes majeurs.
- ➔ Les jeunes pourront se maintenir sur la liste électorale de leurs parents jusqu'à 26 ans (par exemple, cas des étudiants ou des jeunes travailleurs).
- ➔ La qualité de contribuable pour s'inscrire sur une liste électorale est réduite de 5 à 2 ans.
- ➔ Tout électeur pourra interroger le Répertoire Electoral Unique pour connaître sa situation individuelle, via la plateforme [service-public.fr](http://service-public.fr) qui offre la possibilité de s'inscrire en ligne.



**PRÈS DE CHEZ VOUS !**

**“ TOUT EN BIO ! ”**

5 rue du Lavoir à L'Orbrie

**06 15 03 70 60**

*vous propose :*

- **PIZZAS à emporter** ..... *mercredi soir et vendredi soir*
- **Service TRAITEUR** ..... *sur commande (végétarien et sans gluten sur demande)*
- **SOIRÉES à thème** ..... *sur réservation*





**SEMAINE NATIONALE DE  
LA PETITE ENFANCE**



Dans le cadre de LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE, de nombreuses animations ont été proposées sur le territoire de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

**DE NOMBREUSES ANIMATIONS À L'ORBRIE !**

- ➔ Sur le thème "*Pareil / Pas pareil*", la bibliothèque Clod'Aria a accueilli le mercredi 20 mars, un atelier "*Apprentissage de la langue des signes*" animé par l'association Vent des Signes.
- ➔ Jeudi et vendredi, les **Bébés-lecteurs** se sont retrouvés autour du **Raconte-tapis**, d'albums accompagnés par des comptines et chansons.
- ➔ Vendredi, le **Café-parents** a clôturé l'évènement à la salle annexe. Organisé par Par'Entreaides 85, les participants ont **partagé leurs expériences, leurs idées** : soutenir la personnalité de mon enfant, favoriser son ensemble et l'aider à gérer les différences.

Le site [Vendée-Enfance](#) propose des conseils pratiques et des dossiers sur des thèmes divers : des recettes suivant les saisons, un guide du développement moteur de l'enfant, les enfants face aux écrans, les structures d'accueil sur le département...

**PETITE ANNONCE**



Des parents sont à la recherche de jeunes motivés pour garder leurs enfants.

Faites-vous connaître en mairie !

**LA BONNE IDÉE !**

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Pourquoi ne pas aménager un petit coin de la bibliothèque « Jeux de société » ?

Une 2<sup>e</sup> vie pour vos jeux qui dorment dans vos armoires et qui seront les bienvenus à la bibliothèque !



**SIÈGE SOCIAL**

47 rue Tiraqueau  
85200 FONTENAY  
02 51 51 17 57

**DES CONSEILLERS**

sont là pour vous aider dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et la formation, cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de votre démarche.

- 16 > 25 ANS**
- CONSTRUISONS ENSEMBLE...**
- ➔ **PROJET & ORIENTATION**
- ➔ **EMPLOI & FORMATION**
- ➔ **LOGEMENT & MOBILITÉ**
- ➔ **SUIVI PERSONNALISÉ**



[www.missionlocalesudvendee.com](http://www.missionlocalesudvendee.com)  
[mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr](mailto:mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr)



➔ **Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) regroupe les 2 écoles publiques des communes de PISSOTTE et L'ORBRIE.**

### **ÉCOLE DU PARC À L'ORBRIE**

L'école de L'Orbrrie accueille actuellement 54 élèves répartis en 2 classes.

- Mme LOISEAUX enseigne aux TPS/PS/MS, elle est secondée par Chantal BORDERON.
  - Mme ROUET, directrice, enseigne aux élèves de GS/CP avec le soutien de Françoise BOISDÉ.
- ➔ Depuis la rentrée, les enfants peuvent profiter de nouveaux marquages au sol dans la cour de récréation. Nous remercions la municipalité qui en a permis la réalisation.
- ➔ Les élèves participent tout au long de l'année, à des activités culturelles, artistiques et sportives grâce à nos partenaires qui nous accompagnent et nous aident à réaliser nos projets :
- La municipalité qui nous apporte aides matérielles et financières
  - L'association des parents d'élèves et les acteurs qui la font vivre sans compter, pour soutenir nos projets
  - L'ensemble des parents qui se rendent disponibles pour encadrer nos sorties ou animer nos ateliers

### **HORAIRES DES ÉCOLES DU RPI**

#### ➔ **ÉCOLE DU PARC à L'ORBRIE**

7 chemin de la Noue - 85200 L'ORBRIE  
02 51 51 01 09 - ce.0850419u@ac-nantes.fr  
lundi au vendredi..... 8h45 - 12h / 13h45 - 16h30

#### ➔ **ÉCOLE LE PETIT PRINCE à PISSOTTE**

23 Route de l'Orbrrie - 85200 PISSOTTE  
02 51 69 22 56 - ce.0850425a@ac-nantes.fr  
lundi au vendredi..... 8h55 - 12h10 / 14h - 16h45

### **INSCRIPTIONS-RENSEIGNEMENTS À L'ORBRIE**

[ce.0850419u@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850419u@ac-nantes.fr)

**Directrice :** Mme ROUET (GS-CP)  
Mme LOISEAUX (TPS-PS-MS)

Les inscriptions peuvent avoir lieu  
tout au long de l'année.

**N'hésitez pas à visiter notre blog :**

[passerelle.ac-nantes.fr/ecoleslorbriepissotte](http://passerelle.ac-nantes.fr/ecoleslorbriepissotte)



## **BOL D'AIR**

**Dimanche 9 SEPTEMBRE 2018**

Un beau succès, avec 499 inscrits.  
L'association Cours Toujours 85 proposait  
3 courses : 13, 25 et 50 km...



## **14<sup>e</sup> QUINZAINE BLEUE**

**Mardi 16 OCTOBRE 2018**

« Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! » était le thème de l'édition 2018.  
Le CCAS, l'ADMR et le Foyer Rural se sont associés à cette manifestation avec au programme : « Deux pas de danse » par l'Association Fontenaisienne de la Retraite Sportive (AFRS) ; chants et danses par les élèves de l'école du Parc.



## **BRICOLAGES DE NOËL**

**Mercredi 12 DÉCEMBRE 2018**

La bibliothèque propose chaque année des ateliers créatifs destinés aux enfants, suivi de divers jeux : mots croisés, rébus, jeux de points à relier...



## **MATINÉES D'ÉVEIL CHEZ LES PITCHOUNS**

Mme MORIN, Educatrice pour jeunes enfants au Conseil Départemental de la Vendée, propose des Matinées d'éveil de façon bimestrielle avec des activités de motricité et d'éveil...

## **DÉCORATIONS DE NOËL**

**Dimanche 2 DÉCEMBRE 2018**

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, les enfants de la commune se sont retrouvés dans la salle annexe afin de réaliser des panneaux décoratifs.

A l'approche des fêtes de fin d'année, ces réalisations ont trouvé leur place dans la bibliothèque, la mairie et la salle polyvalente.





## REMISE DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 19 DÉCEMBRE 2018

L'Amicale Laïque a offert 21 ouvrages.  
Cette année, le choix des ouvrages a été fait, en partie,  
par les élus du Conseil Municipal des Jeunes

## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 12 JANVIER 2019

Entourée de son équipe municipale, madame le  
Maire a adressé ses vœux à la population.  
Près de 150 personnes ont répondu à l'invitation.



## LE REPAS DU NOUVEL AN

Dimanche 13 JANVIER 2019

Ils sont venus nombreux au repas annuel animé  
par la Chorale Cant'Orbrie, avec la participation de  
Graziella à l'accordéon.



## REPAS DE LA ST VINCENT

Dimanche 20 janvier 2019

Salle comble pour le traditionnel repas de la St  
Vincent, patron des Vignerons



## THÉÂTRE

Samedi 23 et  
dimanche 24 FÉVRIER 2019

Les troupes « L'Étincelle » et  
« Les Allumettes » interprètent  
chaque année des pièces  
en privilégiant le théâtre  
comique. Un évènement  
très attendu !



## LES VOYAGEURS DU SOIR

Vendredi 29 MARS 2019

Le thème portait sur les BO de films. Une cinquantaine  
de personnes ont assisté à cette soirée intitulée « Un  
roman, un film, une musique ». Un quiz musical autour  
des musiques de films a clôturé la soirée.



## GRATIFERIA

Dimanche 24 mars 2019

Le Conseil Municipal des Jeunes a reconduit  
le marché gratuit destiné aux enfants.



### STAGE DE FOOT Mercredi 10 AVRIL 2019

Pendant les vacances, le club de football ESV a proposé un stage de 3 jours aux enfants du club.  
Au programme : du football, de la théorie, des jeux ludiques...



### CMJ : SAFARI PHOTOS Mardi 9 et Mercredi 10 AVRIL 2019

Sous la houlette d'Alain BEURAIN, président du club *Dans l'image*, les jeunes conseillers ont parcouru les rues de L'Orbrie à la recherche des plus jolis points de vue de la commune, l'objectif final étant de faire imprimer des cartes postales !

## À VOS AGENDAS !

### EXPO-PHOTOS

sur les thèmes de l'eau et des fleurs  
VERNISSAGE VENDREDI 17 MAI à 18h30  
BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

Organisé par les membres du club photo *Dans l'Image*

### TAIJI QUAN

Soirée DÉCOUVERTE & PARTAGE  
DU TAIJI QUAN suivie du verre de l'amitié  
LUNDI 20 MAI de 18 h à 20h  
SALLE LOUIS MASSÉ



Organisée par la Cie Taiji Quan  
Ce temps, ouvert à tout public,  
sera l'occasion de partager  
la pratique de l'art martial  
Taiji Quan et d'échanger autour de ses bienfaits

### VENTE DE PIZZAS

#### à l'occasion de LA FÊTE DES VOISINS

Retrait des pizzas le VENDREDI 24 MAI  
SALLE LOUIS MASSÉ

Organisée par l'association des Parents d'Elèves  
du RPI L'Orbrie/Pissotte

### LA FÊTE DES VOISINS

VENDREDI 24 MAI à partir de 19h30

Repli à la salle polyvalente en cas de pluie  
organisée par le Relais Paroissial  
avec le soutien de la municipalité

### SPECTACLE « RON PCHII TU DORS ? »

de et par Sylvie MARTIN

VENDREDI 24 MAI à 19h30

BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

Proposé par la compagnie Les Artisans Rêveurs  
Contact : 02 44 57 83 59 / 06 66 72 18 77 - Tarif : 5 €

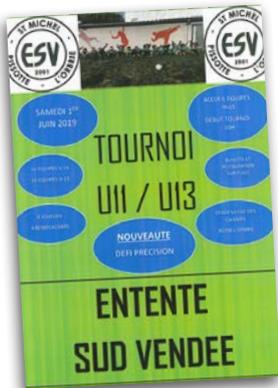
### VENTE DE SAUCISSONS & TERRINES CLÔTURE DES COMMANDES LE 27 MAI

Livraison : semaine 23

Organisée par l'association Les Pitchouns

Commande : 06 35 13 82 03

**À VOS AGENDAS !**



**TOURNOI DE JEUNES**  
**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN**  
**ET TOURNOI DE SIXTE**  
**DIMANCHE 2 JUIN**  
 COMPLEXE SPORTIF  
*Organisés par le club de foot*  
*Entente Sud Vendée*

**MÉCHOUI**  
**JEUDI 6 JUIN**  
 SALLE LOUIS MASSÉ  
*Organisée par l'UNC*

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
**Vendredi 14 juin**  
 PARC DE LA GROTTÉ



*Organisée par la Mairie et le CCAS*  
 À 20h30, **la chorale Cant'Orbrie**

À 21h, **Pop-Rock** avec **Fast Laundry Machine**.

**Séance photos** pour les Orbriennes et Orbriens dont la date de naissance se termine par le chiffre 9

**FEU D'ARTIFICE**

**KERMESSE RPI L'ORBRIE-PISSOTTE**

**Samedi 22 juin**  
 PARC DE LA GROTTÉ

*Organisée par l'Association des Parents d'Elèves*



**EXPO-PHOTOS**

sur les thèmes **des jardins et de la biodiversité**  
**VERNISSAGE VENDREDI 28 JUIN à 18h30**  
 BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

*Organisé par les membres du club photo Dans L'Image*

**FÊTE AU VILLAGE**

**Dimanche 14 juillet**  
 SALLE LOUIS MASSÉ



*Organisée par le Foyer rural*

**Matin : randonnée pédestre** d'environ 10 km.

**12h : repas champêtre** sous tivoili **animé par DANY**.

**Après-midi ludique** : structure gonflable pour les enfants, promenade en calèche, initiation au tir pour adultes et enfants.

A partir de 19h : dégustation de **grillées de mogettes et karaoké** animé par DANY.

Convivialité, ambiance assurée et soleil au rendez-vous !

**PORTES OUVERTES DANS L'IMAGE**

**Samedi 7 septembre à 14h**

SALLE EPRON, 10 route de Puy Chabot

*Organisées par les membres du club photo Dans L'Image*

**BOL D'AIR 2019**

**Dimanche 8 septembre**

SALLE LOUIS MASSÉ

*Organisé par l'association Cours Toujours 85 avec la participation du Foyer Rural*

**VIDE-GRENIER**

**Dimanche 29 septembre**

SALLE LOUIS MASSÉ

*Organisé par le club de foot Entente Sud Vendée*



↳ **LE CCAS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL**

Il est administré par un Conseil d'Administration présidé par Madame le Maire, présidente du CCAS.

Ce conseil d'administration comprend des membres du Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire.

↳ **LE CCAS DE L'ORBRIE VOUS PROPOSE :**

- **Un accueil**
- **Une écoute**
- **Une aide à l'ORIENTATION** pour l'ensemble des familles, des personnes âgées ou retraitées habitant la commune.
- **Une aide à la constitution de DOSSIERS ADMINISTRATIFS d'aide sociale :** demande de RSA, d'allocation pour l'autonomie (ADPA) ou d'autres prestations (téléalarme...)
- **Une aide alimentaire** destinée aux personnes et aux familles qui ont de faibles ressources : **L'ÉPICERIE SOLIDAIRE** est un lieu d'approvisionnement où l'on peut trouver une gamme de produits alimentaires et d'hygiène moyennant une participation financière minimum.
- **Un TRANSPORT SOLIDAIRE :** ce service s'adresse aux personnes ne disposant pas de moyens de locomotion ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

↳ **LE CCAS DE L'ORBRIE ORGANISE ET ANIME :**

- Le repas du Nouvel An
- La Fête de la Musique au Parc
- La Semaine Bleue



**PETITE ANNONCE**



Le CCAS vend du bois de chauffage, **50€ le stère**  
*Adressez-vous en mairie !*

BUDGET 2019 - CCAS FONCTIONNEMENT

**DÉPENSES**

Fournitures de petit équipement.....	500 €
Fêtes et cérémonies.....	11 000 €
Cotisation pour le transport solidaire.....	20 €
Cotisations à l'URSSAF (accident du travail membres bénévoles).....	120 €
Participation à l'Épicerie Solidaire.....	100 €
Subventions aux associations.....	3 000 €
Dépenses imprévues.....	542,30 €

**TOTAL 15 282,30 €**

**RECETTES**

Excédent reporté 2018.....	9 299,30 €
Subvention de la commune.....	3 400 €
Participations repas du nouvel an.....	1 783 €
Dons des associations et des particuliers.....	800 €
<i>Dons perçus :</i>	
Particuliers.....	29 €
Foyer rural.....	400 €
L'Étincelle.....	300 €

**TOTAL 15 282,30 €**

LE 1<sup>er</sup> JUIN 2018,  
votre **CLIC**  
déménage !



**LE CLIC A REJOINT  
LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE**

Les missions d'accueil, d'information et d'accompagnement du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) gérontologique rejoignent votre Maison Départementale des Solidarités et de la famille. Pour les personnes âgées et leurs proches, ce transfert du CLIC simplifie les démarches administratives, offre un accueil élargi et assure un interlocuteur privilégié de proximité.

**3 SITES D'ACCUEIL À FONTENAY-LE-COMTE**

- ▼ 33 rue Rabelais..... 02 51 53 67 00 ..... cms.fontenay@vendee.fr
- ▼ 32 rue du Gaingalet aux Moulins-Liot..... 02 51 69 29 66 ..... cms.lesmoulinsliots@vendee.fr
- ▼ 17 rue du Port..... 02 51 53 67 40 ..... cms.rueduport@vendee.fr



**UNE NOUVELLE ANTENNE LOCALE DE SECRÉTARIAT  
ADMR FONTENAY / VENDÉE SÈVRE AUTISE**



DES SERVICES À DOMICILE POUR RENDRE LA VIE PLUS FACILE



Avec l'âge, les capacités des personnes diminuent. Avec la perte d'autonomie, certains actes essentiels ne peuvent se faire qu'avec une aide. L'ADMR propose des services pour permettre à chacun de bien vivre chez soi.

Depuis son origine, l'ADMR est à l'écoute des besoins des familles. Au fil des années, les services ont évolué pour faciliter leur vie quotidienne.

- SORTIES ET LOISIRS
- TÉLÉASSISTANCE
- COURSES ET REPAS
- MÉNAGE - REPASSAGE
- AIDE À LA TOILETTE
- GARDE DE JOUR ET DE NUIT
- AIDE À LA PERSONNE ET À SON CADRE DE VIE
- MÉNAGE - REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL
- ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP EN STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

Les associations locales ADMR des Communautés de communes Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Sèvre Autise ont mutualisé leur secrétariat : cette antenne réunit les secrétariats des associations locales ADMR de Benet, Doix lès Fontaines, Foussais-Payré, L'Hermenault, Maillé, Maillezais, St Michel-le-Cloucq, L'Orbrie, Pissotte et Longèves

DÉSORMAIS, CONTACTEZ-NOUS :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30  
au 25 Rue Kléber à FONTENAY-LE-COMTE  
☎ 02 52 61 45 68 - fontenaysa@admr85.org

RÉFÉRENTE de la commune de L'ORBRIE : Brigitte GRIMAUD



**ateliers méca  
sud vendée**

La mobilité solidaire  
Mobilité | Réparation | Location | Vente

8, rue Joseph Duranteau  
85200 FONTENAY LE COMTE  
02 51 87 77 49  
contact.sudvendee@ateliers-meca.fr  
www.ateliers-meca.fr

**LA MOBILITÉ SOLIDAIRE...  
UNE AUTRE FAÇON D'AVANCER !**

Créée en 2018, l'association Ateliers Méca Sud Vendée aide les personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à la mobilité.

L'association Ateliers Méca Sud Vendée est constituée d'un garage social basé à Fontenay-le-Comte et propose une palette de services destinés aux personnes rencontrant des difficultés financières :

- **Entretien et réparation automobile**
- **Location de véhicules ou de deux-roues**
- **Conseil en mobilité**
- **Vente-accompagnement à l'achat**

# HABITAT

85  
Vendée  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

45, boulevard des États-Unis,  
CS 40 685, 85017 la Roche-sur-Yon  
cedex.

tel : 02 51 37 44 95 / fax : 02 51 44 83 26.  
mail : caue85@caue85.com



## UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de conseiller gratuitement les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

Rencontrez Barbara SALOMON, architecte conseil du CAUE

Permanences tous les vendredis  
14 H 00 - 17 H 00

Unité ADS de la Communauté de Communes  
du Pays de Fontenay-le-Comte,  
6, rue du Château Féodal, 85200 Fontenay-le-Comte

Merci de prendre rendez-vous directement auprès des secrétaires  
des permanences.



La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES propose des PERMANENCES GRATUITES, à FONTENAY-LE-COMTE, ouvertes à tous les habitants du territoire :

J'ai besoin de faire des TRAVAUX dans mon logement :

SOLIHA : Conseils et accompagnement pour la rénovation de l'habitat ..... 02 51 44 95 00  
Permanences sans RDV les MERCREDIS : 9h30 - 12h30..... MAISON DE PAYS

Je cherche à faire des travaux d'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE dans mon logement :

INFOS ENERGIE ..... Sur RDV au 02 51 08 82 27  
4<sup>e</sup> MERCREDI de chaque mois : 9h - 12h / 13h - 17h30 ..... à la MAISON DE PAYS

JE SUIS SALARIÉ et : je cherche une LOCATION / je veux ACHETER /  
je fais face à des DIFFICULTÉS pour me maintenir dans mon logement :

ACTION LOGEMENT : Informations sur le logement et aides financières à destination des salariés

Sur RDV les MARDIS : 9h - 12h à la MAISON DE PAYS..... Mme Bouyer : 07 86 42 47 95  
Plus d'informations : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

J'ai besoin d'un CONSEIL JURIDIQUE ET/OU FINANCIER avant de me lancer  
dans mon projet de logement :

ADILE 85 : Conseil juridique financier et fiscal ..... Sur RDV au 02 51 44 78 78  
à la MAIRIE DE FONTENAY-LE-COMTE..... 1<sup>er</sup> VENDREDI de chaque mois : 14h - 16h  
Plus d'informations : [www.adil85.org](http://www.adil85.org)

Je cherche une location pour un PETIT BUDGET / Je réalise une demande de  
LOGEMENT SOCIAL et j'obtiens un numéro unique valable pour tous les bailleurs :

Sur Internet : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Ou dans une agence :

- VENDÉE HABITAT ..... 16 rue des Moulins Liot, Fontenay-le-Comte
- VENDÉE LOGEMENT ..... 49 rue de la République, Fontenay-le-Comte



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAISON DE PAYS  
16 rue de l'Innovation à  
FONTENAY-LE-COMTE  
02 28 13 07 07



## ANIMAUX



La Communauté de communes engage l'argent de la collectivité :  
 > 322 € pour la mise en fourrière d'un chien  
 > 258 € pour la stérilisation d'un chat errant

Pays de  
Fontenay-  
Vendée

## ANIMAL EN DIVAGATION

Ne l'attrapez pas vous-même !

→ **CONTACTEZ** la MAIRIE au 02 51 69 06 72 qui contactera le service de la fourrière "Le HAMEAU CANIN". Celui-ci prend en charge :

- les chiens errants ou en divagation
- les chats et chiens morts sur la voie publique
- la stérilisation des chats errants

## ET APRÈS LEUR PASSAGE EN FOURRIÈRE ?

L'hébergement, l'entretien et la pension sont assurés pendant 8 jours ouvrés. Lorsque l'identification n'est pas possible et/ou que personne ne vient les réclamer, les chiens sont alors confiés au refuge GALIA de Fontenay.

## ANIMAL PERDU

→ **CONTACTEZ** :

- **LE HAMEAU CANIN (fourrière)** :  
Chemin de la Colinerie à Luçon  
06 40 07 74 64  
Sur Facebook : photos des animaux recueillis
- Ou **L'ASSOCIATION GALIA (refuge)** :  
02 51 51 48 74 (laisser sonner longtemps)  
Chemin des Perchées à Fontenay-le-Comte  
[www.association-galia.fr](http://www.association-galia.fr)
- Ou déposez **UNE ANNONCE** ou recherchez votre chien ou chat perdu sur :  
[www.chat-perdu.org](http://www.chat-perdu.org)  
[www.chien-perdu.org](http://www.chien-perdu.org)

## BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté consultable en mairie : **TOUT BRUIT GÊNANT CAUSÉ SANS NÉCESSITÉ EST INTERDIT, DE JOUR COMME DE NUIT !**

**TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE** avec appareils thermiques, sont autorisés :

- ↳ En semaine : 8h30 - 12h / 14h - 19h30
- ↳ Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
- ↳ Dimanche et jour férié : 10h - 12h



## TERRAIN EN FRICHE

Propriétaire de terrain privé, agricole ou non qui laisse son terrain en friche, c'est-à-dire qui ne l'entretient pas, peut causer un préjudice aux propriétaires des terrains voisins. Pour mettre un terme à ce désagrément, **ADRESSEZ UN COURRIER À VOTRE VOISIN** lui demandant de défricher !

## FACADES ET MURS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Selon la réglementation du Plan Local d'Urbanisme : Pour les constructions ou parties réalisées en maçonnerie, **l'emploi à nu, en parement extérieur de matériaux destinés à être enduits est interdit**. Les enduits utilisés seront de **couleur claire et de ton pierre**. Les couleurs vives sont interdites ! Les matériaux utilisés pour **les clôtures maçonnées ou destinées à être enduites ne devront pas être laissées nues**. Les enduits utilisés devront avoir une teinte similaire à ceux utilisés dans le bourg.

## EN CAS DE LITIGE !

Essayez un arrangement à l'amiable : exposez calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. Si toutes les solutions de médiation ont échoué, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Passé un certain délai, saisissez un **conciliateur** :

Mr Rauline : 02 51 53 41 41

Mairie de Fontenay-le-Comte : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi : 9h30 - 11h 30

Sycodem  
Sud-Vendée  
ensemble, réduisons nos déchets

# Recyclez

## vos coquilles d'huîtres et coquillages

Votre commune participe à l'opération de collecte de coquilles d'huîtres et de coquillages, venez les déposer à :

**À L'ORBRIE, 1 POINT DE COLLECTE À L'ATELIER COMMUNAL** situé rue de l'Industrie

Collecte de coquillages uniquement :  
coquilles d'huîtres, coquilles saint jacques, moules, praires, bulots, bigorneaux, palourdes...  
Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.

! **NOS DÉCHETS ALGÈSONS PLUS POUR EN FAIRE MOINS**

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de de votre commune ou sur [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

## FEUX ET BRULÔTS



**LE BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS LES VÉGÉTAUX ET DÉCHETS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !** (Arrêté préfectoral 12SIDPC-

DDTM 627 du 26/11/12)

## zéro phyto

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 est entré en vigueur l'INTERDICTION DE L'UTILISATION DES PESTICIDES DANS LES JARDINS !

### COMMENT PRÉPARER UN DÉSHÉRBANT "MAISON" PUISSANT ET TRÈS ÉCONOMIQUE ?

- ➔ Voici un "remède de grand-mère" qui a fait ses preuves : un désherbant naturel à base de vinaigre blanc, de sel et de liquide vaisselle ! Il vous faut :
  - ➔ un pulvérisateur + 100g de sel + 3l de vinaigre blanc (vinaigre d'alcool) + 1 c.à.s de liquide vaisselle.
  - ➔ Dans le pulvérisateur vide, mélangez ces ingrédients, secouez et c'est prêt ! Vous constaterez les premiers résultats au bout de 24h, les mauvaises herbes seront comme fanées.
  - ➔ Renouvelez l'application jusqu'à leur disparition totale.
  - ➔ Ce désherbant est efficace le long des murs de soutènement, dans les fissures, entre les briques et sur les allées en pierre.



### COMMENT ÉVITER LES MAUVAISES HERBES ?

- ➔ Lorsque les mauvaises herbes sont minuscules, il suffit de remuer la terre en surface en profitant d'une belle journée ensoleillée. Ainsi, de nombreuses mauvaises herbes fragiles se retrouvent déracinées et déshydratées par le soleil.
- ➔ et pour les herbes les plus récalcitrantes : utilisez votre solution écologique !



### LUTTE PRINTANIÈRE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Pour ralentir sa progression, le piégeage printanier des fondatrices (femelles fécondées à l'automne ayant passé l'hiver) semble le seul piégeage efficace : de fin mars à fin mai. C'est aussi celui qui affecte le moins les autres insectes.

Le piégeage estival n'a pas d'incidence sur le développement des colonies de frelons asiatiques et cause du tort aux autres populations d'insectes.

Le piégeage demeure expérimental et doit respecter un protocole rigoureux. Il n'existe pas en effet de piège 100% sélectif !

#### ➔ SI JE DÉCOUVRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

- De février à début juin : contactez la mairie qui signalera le nid.
- De juin à fin novembre : contactez la Communauté de communes.

#### ➔ PRISE EN CHARGE DES INTERVENTIONS EN 2019

La Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée finance la destruction des nids de frelons du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre.

#### ➔ PIÈGEAGE : MODE D'EMPLOI !

Des pièges pour attraper des frelons asiatiques sont à disposition à la mairie. Afin d'étudier au mieux le développement de cet insecte, un décompte des frelons asiatiques piégés est mis en place de mars à juin. Participer à cette démarche pour enrichir la compréhension de son développement, en déposant vos relevés à la mairie.

### Comment les différencier

Frelon asiatique	Nid
<p>Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir.</p> <p>Taille : 17 à 32 mm</p>	<p>Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique.</p> <p>Situé souvent en pleine lumière.</p>
<p>Abdomen jaune rayé de noir.</p> <p>Pattes rouges, thorax noir et roux et tête jaune-orange.</p> <p>Taille : 18 à 35 mm</p>	<p>Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme conique.</p> <p>Situé dans l'obscurité (arbre creux, toiture).</p>
<p>Abdomen et corps très distincts. Peu de poils. Abdomen noir et jaune vif.</p> <p>Taille : 15 mm</p>	<p>Nid</p> <p>Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.</p>

SOURCE : INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL LP/INFOGRAPHIE.

**De 1938 à 2018 !**

Photographies prises à l'occasion de la Fête de la musique, au Parc, le vendredi 15 juin 2018.  
Étaient conviés les habitants de la commune dont l'année de naissance se termine par le chiffre 8 !



**Candice  
est née  
en 2018**



**Yaëlle, Elise, Léïa, Baptiste, Gabin,  
Bruno et Lou sont nés en 2008**



**Guillaume  
est né  
en 1978**



**Daniel  
est né  
en 1948**



**Guillaume et  
sa fille Léïa  
1978 et 2008**



**Jacques, Ginette et André  
sont nés en 1938**

**3 JOURS POUR SE SOUVENIR...**

**DANS LE PARC DE LA GROTTE**

Un « Parcours de mémoire » présentait sur une vingtaine de panneaux, des lettres de Poilus, des extraits de textes d'auteurs et de personnages célèbres.

Les élues du Conseil Municipal des Jeunes ont lu quelques lettres.

**À LA BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA**

Une bibliographie était à la disposition des lecteurs : biographie de quelques généraux, documentaires, romans et BD.

**À LA SALLE POLYVALENTE**

On trouvait une exposition de photographies et documents divers sur : l'équipement et l'uniforme des différents corps d'armée, le rôle des femmes.

« **POILUS DE L'ORBRIE, QUI ÊTES-VOUS ?** », un dossier préparé par Henri CHAUVEAU.

Document consultable à la bibliothèque Clod'Aria.

Qui étaient-ils ? Leurs parents ? Leurs métiers ? Leur affectation ? Leurs faits d'armes ? Blessures ? Décès ?

Merci aux familles BOUJU-MÉTAIS-PLAIRE, ROBUCHON, CLAYES ET AUDEBRAND pour leur participation et le prêt de divers documents et objets.



**HOMMAGE AUX POILUS DE L'ORBRIE MORTS POUR LA FRANCE**

NOM PRÉNOM	NAISSANCE / DÉCÈS	TUÉ À L'ÂGE DE	DOMICILÉ À	MÉTIER
ANGLA Charles	15 février 1894 / 10 mai 1915	21 ans	Puy Rocher	Cultivateur
ANGLA Léon	13 mai 1887 / 6 mai 1917	29 ans	Grenade (Landes)	Ouvrier agricole
BELLIVEAUD Auguste	21 janvier 1888 / 27 août 1917	29 ans	Puy Rocher puis bourg	Domestique de ferme puis maçon
BRIVET Auguste	17 nov. 1891 / 26 sept 1914	22 ans	L'Orbrie	Domestique de ferme
BRIVET Fernand	22 août 1893 / 8 sept. 1914	21 ans	L'Orbrie	Domestique de ferme
BRIVET Jules	22 janvier 1895 / 13 août 1916	21 ans	L'Orbrie	Domestique de ferme
CHARPENTIER Gustave	14 mars 1888 / 22 août 1914	26 ans	L'Orbrie	Cultivateur
CHATAIGNIER Ernest	26 sept. 1893 / 6 sept. 1914	20 ans	Puy Chabot	Ouvrier agricole
DRONNEAU Louis	4 juillet 1894 / 24 sept. 1918	24 ans	L'Orbrie	Domestique de ferme
FORT Antonin	8 février 1893 / 8 mai 1916	23 ans	L'Orbrie	Domestique de ferme
FORT Félix	5 février 1898 / 6 août 1918	20 ans	aux Fontenelles	Cultivateur
GIRONNEAU Henri	2 déc. 1885 / 24 mai 1917	31 ans	L'Auma	Tailleur de pierre
GRANGIENS François	11 juillet 1877 / 11 juillet 1918	41 ans	L'Orbrie	Chiffonnier
GUILLOT Armand	15 février 1888 / 9 sept. 1914	26 ans	L'Orbrie	Menuisier
LOUIS Henri	5 février 1890 / 27 août 1914	24 ans	L'Orbrie avant son mariage	Ouvrier tanneur
MAIGUENEAU Alfred	23 mars 1885 / 26 février 1916	30 ans	L'Orbrie	Conducteur de chevaux
PACTEAU Célestin	12 avril 1889 / 16 déc. 1915	26 ans	L'Orbrie	Domestique de ferme
POTIERS Edgard	2 nov. 1889 / 25 sept. 1915	25 ans	L'Orbrie	Employé de commerce
POTIERS Maurice	24 janvier 1891 / 22 déc. 1916	25 ans	Périgueux	Employé de commerce
ROBUCHON Eugène	12 déc. 1873 / 1 <sup>er</sup> sept. 1918	44 ans	Paris	Interprète
ROBUCHON Gustave	28 mai 1890 / 21 août 1918	28 ans	L'Orbrie	Menuisier
SUIRE Edmond	10 nov. 1890 / 8 sept. 1914	23 ans	au Ranquinet	Ouvrier tanneur
THIBAudeau Ernest	27 juin 1894 / 7 juin 1915	21 ans	Fontenay-le-Comte	Soldat



*Cérémonie commémorative du 11 novembre 2018 au Monument aux Morts*





## *L'Orbrie*

### Ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 14h - 18h  
Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

### Mairie de l'Orbrie

21, rue du Docteur Audé  
85200 L'Orbrie

Tél. 02 51 69 06 72

Fax. 02 51 69 70 63

Mail : [mairie.lorbrie@wanadoo.fr](mailto:mairie.lorbrie@wanadoo.fr)

Site : [lorbrie.fr](http://lorbrie.fr)